N°069 du Vendredi 22 Juin 2012 Prix: 250 FCFA / Hors du Togo: 1€ Hebdomadaire Togolais d'Information

UNIR

Les dessous d'audience que le Chef de l'Etat a accordée au Président du CST

CE QUE ZEUS AJAVON ET MASSINA SE SONT DIT AVANT LE RENDEZ-VOUS PRESIDENTIEL P 2

TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

Les manifestations du Collectif «Sauvons le Togo» ouvrent la concurrence au sein de l'opposition radicale

AGBEYOME KODJO GRIMPE, JEAN PIERRE FABRE S'ENLISE P 3

Arrestation d'une Cinquantaine de casseurs lors des manifestations du 12 au 14 Juin

LES RESPONSABLES DE «SAUVONS LE TOGO» SAUVENT LEUR PEAU EN LAISSANT LEURS MANIFESTANTS DANS LA MERDE P 2

Sur les Manifestations du FRAC et du CST
Me KPANDE-ADZARE DONNE ENFIN LE CHIFFRE DES MANIFESTANTS MOBILISES P 3

Journée nationale des martyrs
LE TOGO SE SOUVIENT DE CEUX QUI SONT TOMBES POUR LUI P 3

Législatives 2012
TABLEAU DE LA NOUVELLE RÉPARTITION DES SIÈGES DE DÉPUTÉS P 4

Le Civisme Aujourd'hui
EVITONS DES VOIES ANARCHIQUES POUR ECHAPPER AUX FEUX TRICOLORES P 5

AFRIATECH
Archivage Numérique-GED -Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 • Fax : +228 261-60-70
Objectif 2015 : zéro papier !

TR 069 du 22 Juin 2012 Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Les dessous d'audience que le Chef de l'Etat a accordée au Président du CST

CE QUE ZEUS AJAVON ET MASSINA SE SONT DIT AVANT LE RENDEZ-VOUS PRESIDENTIEL

La veille des marches qui tendaient à consacrer le retour au Togo des casses et autres actes de banditisme urbain, le Président de la République a reçu en audience le Coordinateur du CST, Me AJAVON Zeus. De cette rencontre, tout ce que le Coordinateur du CST rapportera en substance est que le Président Faure lui aurait demandé d'éviter l'étape de Déckon prévu dans l'itinéraire. Sur le reste de ce qui se serait réellement passé lors de cette visite, Me AJAVON Zeus a fait beaucoup d'économie ce qui n'a pas manqué d'éveiller les soupçons de certains cadres du collectif « Sauvons le Togo ». Mais au-delà de toutes ces supputations, le mystère de ce rendez-vous demeure se qui s'est dit entre le Colonel MASSINA, Directeur Général de l'ANR et le visiteur de la Présidence de la République. On se rappelle que c'est le DG de l'ANR lui-même qui avait accompagné l'avocat au lieu du rendez-vous. Si certains affirment que le Coordinateur du collectif aurait refusé de monter à bord du véhicule de celui qu'il a de tout temps attaqué pour des raisons beaucoup plus liées à ses honoraires d'avocat dans les affaires Agba Bertin et Kpatcha Gnassingbé, la vérité serait bien ailleurs. Les deux hommes auraient suffisamment échangé et laisserait ainsi dire qu'entre Me AJAVON Zeus et le Colonel ce ne serait pas le grand désamour et la haine viscérale comme peuvent laisser contrairement transparaître les déclarations au vitriol auxquelles Zeus AJAVON a habitué les togolais. Plusieurs au CST soupçonnent d'ailleurs leur Coordinateur d'être reparti avec des mallettes. Peu importe car l'information reste totalement à vérifier car Faure n'est pas Eyadéma pour traiter avec des maîtres chanteurs de la trempe des avocats de « Sauvons le Togo » que les vrais défenseurs des droits de l'homme sont en train d'éjecter de leur milieu. Le cas Me Gil Bénoit AFANGBEDJI et l'ACAT , ainsi que les non-dits sur les échanges entre le Colonel MASSINA et le chef du Collectif sont suffisamment illustratifs du fait que les masques commencent par tomber pour laisser découvrir les vrais visages de ceux qui animent ce mouvement sans tête ni queue.

La Rédaction

Arrestation d'une Cinquantaine de casseurs lors des manifestations du 12 au 14 Juin

LES RESPONSABLES DE «SAUVONS LE TOGO» SAUVENT LEUR PEAU EN LAISSANT LEURS MANIFESTANTS DANS LA MERDE

Face à la vague générale de condamnations sur les comportements irresponsables de certains manifestants qui ont cru user de violences, de casses et de menaces diverses pour le succès de la mobilisation et surtout après les menaces d'inculpations qui pèsent sur les initiateurs de ces marches et sit-in, le collectif « Sauvons le Togo » acculé s'est finalement prêté au jeu de la rectification pour enfin prendre leur responsabilité et dire clairement sa part dans les agressions, dégâts et innombrables violations qui ont caractérisé les houleuses manifestations des 12, 13 et 14 Juin ainsi que celle du 27 Avril 2012. Au cours de la très fade Conférence explicative qui a eu lieu il y a deux jours au sièges du CACIT, cette déclaration a été faite : « Le Collectif tient a souligner qu'il n'est ni instigateur, ni commanditaire étant donné qu'il n'a jamais demandé à qui que ce soit de se livrer à de tels actes et que tel n'est pas son objectif ». Un peu plus tôt, c'est Me KPANDE ADZARE, un autre responsable du collectif fraîchement sorti des sueurs froides de sa garde- à vue de 48 heures à la Gendarmerie nationale qui déclarait au micro d'un confrère : « En tant qu'organisateurs, la responsabilité n'est automatique que dès lors qu'on prend les organisateurs comme complices, instigateurs ou comme personnes ayant participé personnellement à la commission des délits. Dans le cas d'espèce, nous ne sommes ni commanditaires et n'avons donné aucun ordre de porté atteinte aux biens publics et je pense ici que pénalement les organisateurs ne sont en rien responsables.»

Il apparaît donc clairement que les initiateurs des manifestations que sont Maîtres AJAVON Zeus, KPANDE ADZARE et Gil Bénoît AFANGBEDJI de « Sauvons le Togo » refusent toute responsabilité dans les dommages causés aussi bien à l'Etat qu'aux personnes privées au cours des manifestations auxquelles ils ont largement appelé les populations togolaises. Cette position de total dédouanement que les responsables de ce collectif entendent soutenir lors de leur procès qu'on annonçait pour mercredi dernier, met en difficulté les 53 personnes interpelées en flagrant délit de casse. Toutes ces personnes qui se croyaient en pleine insurrection selon les invectives maintes fois ressassées sur les médias et lors des manifestations par ceux qui aujourd'hui se rebiffent, sont totalement dans la merde. Et certains qui croyaient à tort que leur participation aux côtés des « avocats » du collectif leur serait d'une quelconque protection, déchantent déjà et regrettent de s'être fait embarqués dans une mésaventure sans issue de laquelle ils sont aujourd'hui les seuls responsables. En mina, leur situation s'apparente à celle « des moutons qu'on amène au marché».

Comme quoi avec les politiques, mais ceux qui se déguisent en défenseurs des droits de l'homme, il faut toujours réfléchir par deux fois avant de s'engager. Quand ça chauffe chacun protège sa tête et c'est sans doute la grande leçon que la cinquantaine de personnes interpelées doit retenir, surtout cet élève de la clase de terminale qui n'avait rien à foutre aux côté de ce collectif.

Aux dernières nouvelles, les trois avocats de « Sauvons le Togo » tenteraient de se montrer solidaires envers les personnes arrêtées et exigeraient d'être jugés avec eux. Un soutien du bout des lèvres qui les discrédite une fois de plus car ils ont depuis le début déclaré que les casseurs appréhendés sont des intrus que le pouvoir aurait injecté dans les manifestations pour causer les troubles. Pourquoi deviennent-ils subitement les pseudos défenseurs des « gens du pouvoir ». Le collectif n'en finira pas avec les contradictions

Germain POULI

Le Cynisme au service d'une récupération inappropriée

LE COLLECTIF ENTERRE UN BEBE DE 6 MOIS AVANT SON DECES

Vendredi 15 Juin dernier sur une radio locale, Me Gil Bénoît AFANGBEDJI annonçait avec une joie non dissimulée qu'à l'heure (peu avant midi) où il s'adressait aux auditeurs, il y a un bébé de moins de 6mois qui est mort suite à un étouffement par les gaz lacrymogènes. Une déclaration que l'animateur de l'émission contredira moins de cinq minutes plus tard. Mais le défenseur des droits de l'homme n'a même pas jugé utile de présenter des excuses aux parents du bébé dont il a enterré la progéniture avant l'heure. Si les uns ont été choqués désagréablement, les autres, plus habitués aux tendances à la dramatisation et à la récupération dont ont toujours fait montre les leaders de l'opposition, ont parfaitement compris que le cynisme et les larmes d'autrui rendent toujours politiquement service à ceux qui organisent ce genre de mensonge et mascarade. Gil Bénoît AFANGBEDJI et ses collègues de « Sauvons le Togo » sont visiblement assoiffés de mort d'hommes et pour se satisfaire, il faut précipiter les choses quitte à heurter les consciences. Le bébé qui a failli s'étouffer à Bè Kpota, un quartier de Lomé lors des échauffourées consécutives aux casses et agressions organisées, est bel et bien vivant. Mieux encore sa vie serait hors d'atteinte, ce qui constitue visiblement une grosse déception pour les initiateurs des marches des 12, 13 et 14 juin dernier.

Patrick NIMA

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Didier ASSOGBA
Patrick NIMA
Pégy
Paul KATASSOLI
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aïssata TOURE
SECRÉTARIAT
Carole AGHEY
Rose NYUIADZI
INFOGRAPHIE
AHIABLE Raphaël
CARICATURE
DODZI
DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19 /22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
Service Compris

Journée nationale des martyrs

LE TOGO SE SOUVIENT DE CEUX QUI SONT TOMBES POUR LUI

Comme il est de coutume depuis des dizaines d'années, le Togo a de nouveau célébré hier jeudi la Journée nationale des martyrs. La journée des martyrs est une commémoration pour le repos des âmes des Togolais morts pour l'indépendance de leur pays en 1960. Ils sont nombreux ces martyrs qui sont tombés pour le Togo, du Nord au Sud. Pour mieux leur rendre hommage, une liste de ces martyrs et des combattants est en cours de constitution. Ceci va permettre de mieux remplir le devoir de mémoire auquel la nation est tenue en vue de permettre aux générations futures de cerner l'histoire du Togo.

En attendant que cette liste ne soit exhaustive, les autorités organisent à chaque 21 juin, des cérémonies symboliques pour commémorer ces vaillants patriotes qui ont lutté pour la cause de la terre à laquelle ils se sentaient attachés. Les martyrs sont les vaillants fils du pays qui ont pris carquois, arcs, flèches pour lutter farouchement contre le colonisateur. C'est ainsi qu'hier jeudi, des cérémonies de dépôt de gerbes ont été organisées à Lomé et dans toutes les préfectures du pays. Les autorités togolaises n'ont jamais oublié le rôle que ces martyrs ont eu à jouer dans la longue et grande lutte pour l'indépendance du Togo. Pour ce faire, un monument est dressé en leur honneur à Pya Hodo, dans la préfecture de la Kozah. La commémoration de la journée des martyrs de cette année a été beaucoup plus observée à Lomé. Le président de la République qui est également attaché à la mémoire de ces martyrs s'est fait représenter dans la commémoration par le Ministre Pascal Bodjona qui a procédé au dépôt de gerbe à la Place des Martyrs à Lomé, précisément dans le quartier administratif.

Dias MISSOKO

Sur les Manifestations du FRAC et du CST

Me KPANDE-ADZARE DONNE ENFIN LE CHIFFRE DES MANIFESTANTS MOBILISES

La guerre de chiffre a de tout temps alimenté les commentaires autour des grands rassemblements à travers le monde. Au Togo, les chiffres ont un caractère particulièrement sacré au point où vous risquez de vous faire lyncher si vous touchez à la baisse à certains chiffres notamment lors des manifestations politiques de l'opposition. Après le FRAC qui nous a toujours habitués à chiffrer le nombre de ses manifestants par dizaines de milliers même s'ils se comptent au bout des doigts, c'est depuis deux mois les responsables du collectif « Sauvons le Togo » et les journalistes affiliés qui se spécialisent en estimation des manifestants. La semaine dernière les estimations du collectif et de ses journalistes ont varié entre 300 000 et 500 000 manifestants d'autres plus impressionnés ont déliré sur le million de manifestants comme si presque tout Lomé était dans les rues. Et c'est dans cette atmosphère que Me KPANDE-ADZARE est venu semer totalement le doute sur ce chiffre. Trop fier de la prouesse de mobilisation des 12, 13 et 14 juin dernier, ce responsable qui donnait une interview à nos confrères de LIBERTE, a cru devoir revenir sur les précédentes manifestations du collectif et du FRAC. L'homme déclarait en substance ceci : « La plupart du temps, le pouvoir avait affaire à 500 ou 1000 personnes mais cette fois-ci, la détermination a prouvé que le peuple togolais aspire à un changement ». Selon Me KPANDE-ADZARE lors du rassemblement du mardi 12 juin 2012 « nous avons eu dans les rues plus de 500 000 personnes », une déclaration à prendre finalement avec les pincettes au regards des précédentes déclarations qui ont estimé seulement entre 500 et 1000 personnes le nombre des manifestants lors des marches de contestations habituelles au cours desquelles les mêmes organisateurs, à l'époque, avançaient des chiffres tournant toujours entre 5000 et 30 000 personnes. Si Me KPANDE-ADZARE a dit la vérité dans l'euphorie des récentes manifestations, il faudrait alors un jour rechercher la bonne et vraie estimation de la mobilisation du 12 juin dernier. L'avocat fait donc planer un doute cartésien sur les estimations que l'opposition fait de ses rassemblements.

Patrick NIMA

Les manifestations du Collectif "Sauvons le Togo" ouvrent la concurrence au sein de l'opposition radicale

AGBEYOME KODJO GRIMPE, JEAN PIERRE FABRE S'ENLISE

Ceux qui se plaignent du fait que l'ancien président de l'assemblée nationale, désormais citoyen togolais comme vous et nous, soit écouté sur les violences volontaires, les casses et destructions d'édifices publics et des cas d'agressions et vol sur les paisibles populations, se fourrent tout naïvement le doigt dans l'œil. Tout est bien qui finit bien et tout se déroule fidèlement selon les prévisions de Monsieur Agbéyomé Kodjo qui n'a pas été du tout bête en s'empressant de vite apposer sa signature pour constituer les quatre signatures nécessaires pour la déclaration des manifestations du collectif auprès des autorités compétentes. En le faisant, il devient le seul chef de parti politique aux cotés des trois avocats à prendre le devant des mouvements des 12, 13 et 14 juin dernier. Son interpellation par la gendarmerie est pour lui une bonne chose. Non seulement il y a longtemps que le nom du leader d'OBUTS n'a été cité nulle part, mais aussi la stratégie de victimisation est une recette qui paie dans les rangs de l'opposition. Désormais le nom de l'ancien président de l'assemblée nationale résonne dans les cœurs de certains militants de l'opposition à qui il espère ainsi faire oublier son passé de ponte du pouvoir RPT défunt. Ainsi donc les « égratignures au tibia et aux deux genoux » d'Agbéyomé Kodjo lors de

l'escalade du mur pendant qu'il s'enfuyait le jour des casses et sa brève interpellation par les gendarmes pour être entendu, sont analysés comme un retour dans les bonnes grâces des militants selon les proches du leader d'OBUTS. Pour Agbéyomé Kodjo, l'évènement de ces derniers jours serait du pur pain béni, de quoi lui donner une longueur d'avance sur son concurrent immédiat Jean Pierre Fabre. Pour vous en convaincre réécouter la dizaine d'interviews que sa famille et lui ont joyeusement offert aux radios de Lomé et à certains journaux les dernières 48 heures qui ont suivi son interpellation.

Germain POULI

Promotion de la Santé

UN PLAIDOYER POUR 15% D'AUGMENTATION DU BUDGET

Une vingtaine d'acteurs intervenant dans le domaine de la santé se sont réunis en atelier il y a une semaine pour la restitution du rapport de la réunion de Ouagadougou. La réunion a été une occasion de se donner les moyens d'action pour mener des plaidoyers en vue de l'affectation de 15% du budget national au financement de la santé. En effet l'Organisation Africaine de la Santé (OOAS) avait adopté une déclaration à Abuja en 2002 ; laquelle déclaration qui invitait les Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest à consacrer 15% de leur budget national pour le financement de la santé chaque année. Mais il est regrettable de constater que dix ans après l'adoption de cette déclaration, rien ne se fait par rapport à son application. Sur les quinze pays membres de l'organisation régionale, seul le Burkina Faso est parvenu à se conformer avec respectivement 15,22% en 2008 et 15,46% en 2009.

Une situation qui inquiète les professionnels de la Santé des Etats membres et les responsables de l'Organisation Africaine de la Santé (OOAS). « Dix (10) ans après l'application de cette déclaration d'Abuja, le bilan n'est pas satisfaisant », a indiqué Albert DIAO, chargé de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre des programmes à l'OOAS. Albert DIAO s'indigne par exemple pour le fait que la plupart des pays ont un taux qui tourne autour de 8%, soit la moitié du taux qui a été fixé.

La réunion qui s'est tenue à Lomé vise à élaborer un plaidoyer pour la mise en œuvre effective de la déclaration d'Abuja de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) en vue d'amener les Etats membres de la zone CEDEAO à attribuer 15% au moins du budget national à financer la santé.

La rencontre de Lomé a permis aux acteurs intervenant dans le domaine de la santé dans la sous région ouest africaine de faire sortir des recommandations fondamentales en vue de permettre aux pays en retard de rejoindre le taux de 15% de leur budget pour financer le secteur de la santé. Cette réunion vaut son pesant d'or quant on sait que de nouvelles maladies toutes aussi dangereuses ont émergé depuis dix ans et font énormément des dégâts. Le Togo de son côté continue de faire un effort pour atteindre ce taux pour le bien être de ses citoyens. A l'heure actuelle, c'est 12% du budget national du Togo qui est affecté à la santé chaque année. Ce qui implique qu'il y a encore un effort à faire et le gouvernement doit prendre conscience. L'atelier a permis à ses participants d'être outillés sur les techniques de plaidoyer pour que l'Etat accepte d'atteindre le ratio de 15% recommandé par l'OOAS. Selon des indices actuels dont se prévalent les participants, le Togo dispose de ressources suffisantes pour atteindre ce ratio. Si c'est vraiment le cas, vivement que cela transparaisse dans le prochain budget d'exercice du Togo.

Dias MISSOKO

Journée mondiale des réfugiés

LES ELEVES IVOIRIENS DU CAMP D'AVEPOZO FACE AUX EPREUVES DU BAC

Ils sont environs une vingtaine d'élèves ivoiriens installés aux Togo à cause de la crise dans leur pays à être soumis aux épreuves du Bac2. Contrairement à leurs jeunes frères de la première qui n'ont pas pu passer le Bac1 pour des raisons diverses, ceux des classes de terminales ont bel et bien été soumis aux épreuves du fameux Bac togolais. Pour la plupart, ils composent au centre d'écrit du Lycée de Baguida et proviennent des établissements de la zone comme le Lycée Baguida, Vic Intelligentsia, le Lycée Sainte Catherine et Notre Dame de Lourdes. Ceux rencontrés à la sortie des épreuves de mardi et mercredi se plaignes de la densité des cours, ce qui ne leur a pas permis de réviser normalement. Pour des élèves comme Koffi Sylvie de la Terminale D, l'étonnement a été grand quand elle a appris qu'elle devrait composer en Anglais : « Chez nous en Côte d'Ivoire, la série D ne compose pas en Anglais. L'Anglais est une matière qu'on passe à l'oral». Quant-à Tiede Pannel toujours de la terminale D, il s'étonne des particularités du système éducatif togolais et souligne : « Je suis étonné de voir des élèves s'amuser au cours de l'année, obtenir des moyennes de 7, de 6 même et prétendre réussir à l'examen. En Côte d'Ivoire, la moyenne de classe compte à 50 pour cent sur le relevé de note ». Toutefois, ils précisent tous qu'ils sont là pour réussir et nous leur

souhaitons bonne chance.

Il faut préciser que la Journée mondiale du Réfugié qui est célébrée le 20 juin est placée cette année sous le thème : «Un réfugié sans espoir, c'est déjà trop ». Le Togo accueille 21.392 réfugiés et demandeurs d'asile de 19 nationalités différentes dont de nombreux Ivoiriens, mais aussi des Camerounais, des Nigerians, des Tchadiens, des Ghanéens, des Sri-lankais et même des Syriens.

Pablo ZOUBE

Retour sur les contradictions et raisons de l'échec de la Journée Togo-Mort du Vendredi dernier

LES AVOCATS ET LES JOURNALISTES DE « SAUVONS LE TOGO » ETAIENT EUX-MEMES A LEUR BOULOT COMME LES AUTRES TOGOLAIS

Nous sommes dans un pays dans lequel la prise de conscience commence sérieusement à grandir après les nombreuses expériences relatives aux innombrables mots d'ordre de grève et appels à la désobéissance civile lancés depuis les 90 par l'opposition togolaise toutes les fois qu'elle a été en difficulté politique. Après le succès indéniablement suicidaire de la grève générale illimitée que les leaders de l'opposition ont imposé au peuple togolais pour exiger le départ du Président Eyadéma, les togolais sont de moins en moins friands, à l'exception de quelques inconscients notoires, des appels à rester chez soi sans rien faire, même pas aller chercher sa pitance quotidienne pour les plus débrouillards.

Après les mémorables échecs de Journées Togo Mort maintes fois lancés depuis deux ans par l'ANC et le FRAC, le collectif « Sauvons le Togo », fort du succès des manifestations des 12, 13 et 14 Juin 2012, a voulu braver la réalité pour s'offrir la cerise sur le gâteau en invitant les togolais à observer une journée pays sans activité le vendredi 15 juin.

Curieusement les cabinets de deux des trois avocats au devant du collectif ont largement ouvert leurs portes et des collaborateurs très assidus se sont occupés des affaires à eux confiées. Quant aux journalistes militants de ce collectif, ils n'ont pas privé leurs lecteurs de leurs livraisons quotidiennes et hebdomadaires. Une duplicité des initiateurs qui n'a trompé personne, car ce vendredi 15 Juin 2012, chaque loméen vaquait librement à ses occupations. Et si ce mot d'ordre du collectif a été un fiasco et un non évènement si bien aussi avec la contradictoire contribution de ses propres membres.

Patrick NIMA

Législatives 2012

TABLEAU DE LA NOUVELLE RÉPARTITION DES SIÈGES DE DÉPUTÉS

	PREFECTURE	RATIO PONDERE	DEPUTES EN 2007	DEPUTES EN 2012
1	GOLFE REUNIFIE	17,93%	7	10
2	HAHO	4,43%	2	3
3	OTI	4,41%	3	3
4	ZIO	4,39%	3	3
5	SOTOUBOUA	4,14%	3	3
6	OGOU	3,89%	3	3
7	TONE	3,88%	4	3
8	TCHAOUDJO	3,54%	3	3
9	BLITTA	3,25%	3	3
10	TCHAMBA	3,16%	2	3
11	KOZAH	3,12%	3	3
12	BASSAR	3,10%	3	3
13	DANKPEN	2,89%	2	3
14	VO	2,75%	3	3
15	EST MONO	2,71%	2	2
16	KPENDJAL	2,68%	2	2
17	YOTO	2,55%	3	2
18	LACS	2,14%	3	2
19	AMOU	2,10%	3	2
20	KERAN	2,01%	2	2
21	TANDJOUARE	1,91%	2	2
22	KLOTO	1,87%	3	2
23	WAWA	1,78%	3	2
24	ANIE	1,78%	0	2
25	AVE	1,66%	2	2
26	DOUFELGOU	1,54%	2	2
27	AGOU	1,45%	2	2
28	AKEBOU	1,35%	0	2
29	KPELE	1,34%	0	2
30	BAS MONO	1,22%	0	2
31	MOYEN MONO	1,19%	2	2
32	BINAH	1,08%	2	2
33	CINKASSE	1,05%	0	2
34	ASSOLI	1,03	2	2
35	DANYI	0,66%	2	2
	TOTAL	**100%**	**81**	**91**

Tenue de l'examen du Bac2 dans les temps

RETOUR SUR UNE ANNEE MOUVEMENTEE OU TOUT SEMBLAIT PERDU

La date du 18 juin semblait intenable pour beaucoup et pourtant, c'est à cette date précise qu'a démarré le dernier examen d'envergure qui clos l'année scolaire. En effet, le gouvernement avait l'impérieux devoir de maintenir cette date en vue de répondre aux exigences de la zone UEMOA dont les pays ont décidés depuis 2011 de synchroniser les années scolaires et de faire composer les candidats aux Bac2 à la même période. Ceci permettra à long terme une meilleure application du système LMD et à court terme un arrêt du système « bachelier sans frontière ». On entend par là le fait pour certains candidats au Bac2, surtout togolais, de se faire représenter par leurs aînés qui composent à leur place aux examens du Bac Béninois et Burkinabé. Si dans les autres pays de l'UEMOA le respect de ce chronogramme s'est fait sans grande difficulté, ce fut un véritable parcourt de combattant pour le Togo qui a connu moult crises dans le secteur éducatif.

Acte 1 : Report in extrémis de la rentrée scolaire 2011-2012

Prévue initialement pour le 12 septembre 2011, la rentrée scolaire 2011-2012 a été reporté in extrémis par un communiques des ministres des enseignements aux 03 octobres 2012. La raison officielle avancée était la construction des deux lycées scientifiques du Togo ; à Lomé et à Kara. Mais dans les coulisses et surtout dans les médias, la rumeur courrait que ce report avait pour véritable objectif d'ouvrir les négociations avec les enseignant qui menaçaient d'entrer en grève pour revendiquer des primes de rentré et de bibliothèque. Ce fut le début d'une crise qui promettait des jours difficiles au secteur éducatif togolais.

Acte 2 : Les grèves de décembre 2011 – janvier 2012

Début décembre, les esprits s'échauffent. Lors des discussions de septembre, les ministres en charge de l'éducation avaient promis d'étudier la question des primes et de proposer une solution adéquate au corps enseignant. Après deux mois et sans suite, la grogne s'installe. Les enseignants désertent leur poste et versent les élèves dans les rues. La panique est grande et le désordre règne. Le retard accusé sur les programmes est monstre et la crise s'étend. Il fallait une solution. D'où allait-elle provenir ?

Acte 3 : L'implication du Chef de l'Etat

C'est lors de son allocution à l'occasion de la cérémonie de présentation de vœux du gouvernement en janvier que le Chef de l'Etat, en bon père de la famille togolaise appelle tout le monde à la retenue et à un esprit de concertation. Le week-end suivant est sanctionné par un accord historique entre le gouvernement et les syndicats de l'éducation. La paix revient dans la maison. Le prix de cette paix, 120000 francs de primes de rentrée et de bibliothèque ; prime qui sera versée aux enseignants à la fin du mois de février.

Acte 4 : La grève des correcteurs du Bac1

Tout semblait régler et l'année achevée quand en début du mois de juin, les correcteurs convoqués pour l'examen du Bac1 se mettent en branle. Ils réclament une revalorisation ultérieure des primes de surveillances et une, immédiate des primes de correction. Le mouvement qui n'était ni concerté, ni structuré s'est estompé au bout de quelques jours. Finalement les résultats du Bac1 ont été proclamés dans les temps. Place aux Bac2 qui se termine demain avec cette fois-ci, nous l'espérons, des résultats qui dépasserons le seuil des 50% de taux de réussite dont le dernier souvenir remonte à 1990.

Paul Katassoli

Le Civisme Aujourd'hui

EVITONS DES VOIES ANARCHIQUES POUR ECHAPPER AUX FEUX TRICOLORES

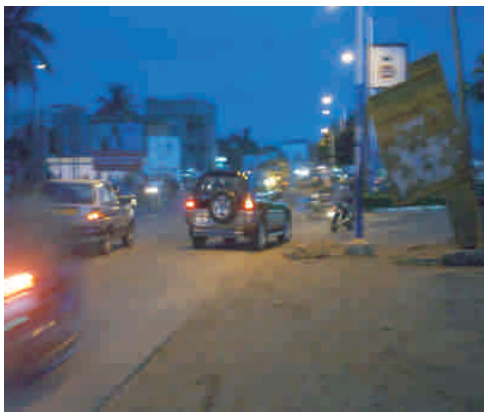

Les panneaux de signalisations implantés un peu partout sur l'étendu du territoire constituent tout un ensemble de communication qui réglemente la circulation des usagers de la route. Parmi ces panneaux de signalisations figurent les feux tricolores qu'on retrouve dans les grands carrefours. Ces feux loin de retarder les usagers de la route ont pour mission de régler la fluidité de la circulation. Malheureusement bon nombre des usagers de la route ne respectent pas ces feux qu'en présence effective des agents de la police dans les carrefours.

Aujourd'hui les conducteurs de taxi-moto, certains taximen et même les cyclistes ont érigé des voix anarchiques pour échapper aux feux tricolores et précisément au feu rouge. On peut alors observer une voix anarchique au niveau du carrefour CHR Lomé-commune où les usagers venant de la nouvelle Présidence laissent le carrefour pour passer par l'angle avant de retrouver le boulevard Jean-Paul II. Le même phénomène se passait également au niveau du carrefour Bar 3K. Là, les usagers venants du boulevard Gnassingbé Eyadema, côté Université de Lomé, dévient dans l'angle avant de tomber plus loin sur les pavés du boulevard de la Kara. Cette pratique s'est estompée à ce niveau à cause des herbes qui y ont poussé pendant cette saison pluvieuse. A l'instar de la station d'essence MRS de Novissi, les autres stations d'essence situées dans l'angle des carrefours constituent des voies de passage par excellence de nos conducteurs. Certains conducteurs se montrent plus pressés que les autres et vont jusqu'à prendre d'assaut le trottoir pour contourner d'abord les bons observateurs des feux tricolores avant de se frayer un passage.

Face à cette situation, les piétons sont en insécurité en pleine circulation. Ils ne savent plus à quel moment un conducteur peut débarquer à l'improviste sur le trottoir ou dans les angles du carrefour qu'ils ont le droit d'emprunter. Nos agents de la police qui abattent déjà un travail louable doivent donc faire preuve de plus de vigilance afin d'étouffer dans l'embryon ce comportement incivique et imprudent qui prend déjà de l'ampleur. Il faut aussi rappeler à nos usagers de la route que le respect du code de la route est un acte civique qui protège premièrement leur vie et celle des autres.

La Rédaction

Des velléités d'insurrection aux exigences d'un Etat de droit

LE COLLECTIF DIT «SAUVONS LE TOGO» ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

Les manifestations du collectif dit «Sauvons le Togo» qui étaient prévues pour les 12, 13 et 14 juin et qui finalement n'ont tenu que sur deux jours ont connu des débordements sanctionnés par une répression des forces de l'ordre que certains qualifient de sanglante et d'autres de légitime. La suite de ces événements, nous la connaissons tous ; c'est l'interpellation des premiers responsables de ce collectif qui, très tôt, nous dirons même trop tôt, s'est attribué le mérite d'une révolution en s'identifiant au CNT – entendez Conseil National de la Transition en Libye. Ce que ces responsables oubliaient c'est que le Togo est résolument engagé dans une nouvelle erre, celle d'un état de droit, et en tant que telle, toute manifestation doit s'inscrire dans une logique, celle de la non-violence. Dans le cas du CST – comme on le nomme déjà – les manifestations des deux jours ont été marquées par des actes de vandalisme, les jets de pierres aux forces de l'ordre et surtout par des propos haineux et xénophobes des premiers responsables, propos qui sont relayés par certains médias, observe le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Togo (HCDH). En plus, ces propos ont pour effet de soulever la foule dont les responsables du « CST » n'ont plus le contrôle. Cette même foule qui s'éloigne dangereusement des objectifs de leurs leaders. On le sait tous, les manifestations de ces trois jours avaient pour objectifs la reprise des projets de loi portant redécoupage électoral et portant modification du code électoral par l'Assemblée Nationale, l'application des recommandations des rapports de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), ainsi que la prise en compte des recommandations des missions d'observation de l'Union Européenne. Mais, au début des manifestations, les responsables du CST se sont vus dépassés par les exigences d'une foule qu'ils ont eux-mêmes excitée à suffisance. La conséquence, ce sont les débordements pour lesquels ils sont interpellés en vue d'être entendus par les éléments de la gendarmerie. Comme à leurs habitudes, certains défenseurs des Droits de l'Homme, toujours les mêmes, qui passent pour des maîtres dans l'art de l'exagération ont trouvé l'occasion rêvée pour une amplification médiatique des événements par des émissions débat sur des radios privés. L'appétit leur a été coupé par la libération des leaders interpellés. Toutefois, ils restent à la disposition de la police et de la gendarmerie pour les besoins de l'enquête.

Finalement, ceux qui ont décrété la révolution sur le Togo – comme si cela était possible – ont le feu aux fesses et la tête entre des tenailles. D'une part, le « grand » peuple qu'ils mobilisent et qu'ils nourrissent d'illusions, de l'autre les lois de la république dont la dernière nommée « loi Bodjona », avait, après son adoption en mars 2011, inspiré à Zeus Ajavon, coordinateur du CST, cette déclaration : "Avec cette loi qui a été votée, le Togo a fait un grand pas en terme de liberté de manifestation".

Pablo ZOUBE

AVIS A LA CLIENTELLE

La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Mercredi 27 juin 2012

08H 00 à 14H 00 : Vakpossito et ses environs, Carrefour Margot, Zossimé, Logopé, Camp GP, Entreprise de l'Union et Camp de Police.

09H 00 à 14H 00 : Zone Portuaire, OPAT Port, Parc SOTOMA et Port Autonome de Lomé ; Baguida, Adamavo, Noviva, Logement BECEAO, Afanoukopé, Gaglokpota, Séklékpota, Togocel Séklékpota et CEG Baguida.

Jeudi 28 juin 2012

09H 00 à 14H 00 : Ministère de la Justice chargé de la Promotion de la Démocratie et de l'Etat de Droit, Pharmacie Bel Air et Cinéma Opéra.

Vendredi 29 juin 2012

09H 00 à 14H 00 : Lossossimé, Cacavéli, d'Almeida, CCL, France Câble, Togocel Cacavéli, Economie Rurale, Service de Nutrition, Centre des Mineurs, CMS Lossossimé, ICAT et Pompage TdE ; Immeuble Vendôme.

10H 00 à 11H 00 : Madiba Bar, Sokpinkopé, Hôpital Regina Pacis, Sanguéra, UCAO, Péage Sanguéra, Noèpé, Bagbé, Badja, Kévé et Asahoun.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

Foire Artisanale
FA
TOGO
Foire Artisanale du Togo
PARTENAIRE OFFICIEL
DIRECTION GENERALE des IMPOTS
Un concept
Afric world
Le Label de l'Artisanat Africain
KARA 2012
05 AU 15 JUILLET
5 ANS
Foire Artisanale du TOGO
(F A TOGO)
INFOLINE 22 26 15 64
90 05 53 75 / 98 36 07 71
PLUS DE 200 STANDS, 15 PAYS PARTICIPANTS
THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL
CRM TOGO
FA TOGO
EXPOSITIONS - VENTES
CONFERENCES - DEBATS
CONCOURS MISS
DEFILES DE MODE
EXHIBITIONS NOCTURNES
PRESTATIONS D'ARTISTES
TOUR CARAVANE
DINER GALA
PARTENAIRES MEDIAS

La fête des Pères après celle des Mères

CHACUN DES PARENTS EST IMPORTANT

La fête des mères comme à l'accoutumé c'est déroulé le premier dimanche du mois Juin, c'est-à-dire le 3 juin dernier, Celle des pères qui se déroule chaque 3e dimanche de ce même mois a été effective le 17 juin passé. Il faut rappeler que le but de la célébration de ces journées est de montrer la reconnaissance et l'amour que chaque personne a pour chaque parent concerné pour tous les sacrifices qu'elle ou qu'il fait pour son épanouissement. Au Togo on assiste à l'occasion de ces journées aux déclamations de poèmes, aux offrandes de cadeaux symboliques et mêmes à des sorties dédiées à la personne concernée par les membres de sa famille.

Après ces deux célébrations, nous avons pu constater que contrairement à la fête des mères qui a eu plus d'échos surtout sur le plan médiatique, la journée dédiée aux pères s'est déroulée timidement. D'ailleurs un grand nombre de personnes ignorent encore l'existence d'une journée des pères. Cette célébration diverse a pourtant une raison. En effet bon nombre d'acteurs culturels: artistes chanteurs et poètes pour ne citer que ceux-là ont fait de la femme un emblème tout en laissant l'homme sur le carreau. A l'instar de Bob Marley, Prince Nico Nbarga, King Mensah, Ali-Jezz, presque tous les artistes ont dans leur répertoire au moins un son dédié à leur mère. Ce qui donne le crédit aux animateurs de radios et télé de faire un tapage médiatique au tour de la célébration de la fête des mères. Les opérateurs économiques trouvent aussi en cette fête une occasion pour promouvoir leurs produits. Avec cette course à l'idéalisation de la mère, on se demande si le père joue un rôle anodin qui ne mérite pas d'être salué par ces différents acteurs. Certes! La femme joue un rôle très important au

foyer, mais celui du père également n'est pas négligeable quand on le voit sortir très top le matin braver les calamités naturelles et rentrer tard la nuit à la recherche de quoi faire vivre sa famille. Ce sacrifice est même l'une des causes de la mort précoce des pères de familles en Afrique.

Aujourd'hui, les artistes chanteurs, les poètes et d'autres acteurs de la culture abordent toujours les thèmes déjà explorés par leurs prédécesseurs au lieu d'exploiter de nouvelles pistes parmi lesquelles figurerait la reconnaissance du courage et de la détermination des pères à la recherche du bien être de leur famille. Quoi qu'on dise, aucun parent n'est plus indispensable que l'autre. C'est avec l'apport de tout un chacun d'eux qu'ils arrivent à surmonter les difficultés de leur progéniture.

L. K (stagiaire)

Eliminatoires CAN 2013

LE TOGO CONNAITRA SON ADVERSAIRE DU DERNIER TOUR LE 5 JUILLET

L'équipe des Eperviers du Togo a réussi à se qualifier sur le fil le dimanche dernier pour le troisième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2013. Après s'être cassé la gueule à Nairobi le 29 Février, la sélection s'est reprise face aux Harambee Stars au Stade de Kégué. Après plusieurs dérives constatées dans le jeu de 17 juin dernier, le coup du sort a permis à Serge Gapké de marquer pour qualifier les Eperviers pour le troisième des éliminatoires de la CAN 2013 qui se jouera en Afrique du Sud. Comme toutes les autres équipes qui se sont qualifiées pour cette phase de la compétition, le Togo doit encore attendre pour connaître l'adversaire s'opposera à eux sur le chemin de la CAN. Le tirage au sort de ce dernier tour qualificatif à la phase finale de la 29e Coupe d'Afrique des Nations Orange 2013 aura lieu le 5 juillet à Johannesburg.

C'est la Confédération Africaine de Football (CAF) qui vient d'indiquer cette date dans un courrier adressé le 19 juin dernier aux nations qualifiées. « Nous vous informons par la présente que la cérémonie du tirage au sort aura lieu le Jeudi 05 Juillet 2012 à Johannesburg à 15h00 heure locale au Tanz Cafe, Emperors Palace, Ekurhuleni », lit-on dans le courrier signé du Secrétaire Général, Hicham El Amrani. Les éliminatoires de CAN qui se disputent cette année sur une formule assez particulière visent un objectif, celui de muter la phase finale de la compétition continentale des années paires aux années impaires. Ce qui implique que la CAN se joue de nouveau l'année prochaine après celle de l'année en cours remportée par la Zambie au Gabon en Février dernier. C'est pourquoi après la fin de la phase retour des préliminaire de la CAN 2013 le dimanche dernier avec la qualification de 13 des 14 pays (en attendent le match retour entre la Centrafrique et l'Egypte le 30 juin prochain à Bangui) auxquels les 16 équipes qui s'étaient qualifiées pour la CAN-2012, la CAF va procéder au tirage au sort du dernier tour qualificatif dès le 5 juillet prochain pour vite dégager les équipes qui joueront la CAN 2013.

Le tour suivant des éliminatoires sera disputé entre septembre et Octobre prochain entre les 14 pays qui viennent de franchir le cap des préliminaires et ceux qui ont pris part à la CAN dernière. Les 15 équipes victorieuses à l'issue de ce tour rejoindront l'Afrique du Sud, le pays organisateur, pour la phase finale de la CAN 2013. Le Togo se doit de redoubler d'effort pour pouvoir passer ce dernier tour des éliminatoires qui sera un peu plus compliqué que celui qu'il vient de franchir. Les autorités du ministère des sports et des loisirs et les responsables de la Fédération Togolaise de Football se doivent de travailler en symbiose pour rassembler les meilleurs joueurs togolais du moment pour venir à bout de l'ogre que le pays va hériter dans deux semaines à l'issue du tirage au sort de Johannesburg.

Didier ASSOGBA

Beach Volleyball à partir du 28 juin

LE TOGO ACCUEILLE LA COUPE D'AFRIQUE DES JUNIORS

Les plages togolaises connaîtront une intense activité à partir du 28 juin prochain. Les équipes juniors de plusieurs pays africains seront dans la capitale togolaise la semaine prochaine pour prendre part à l'édition 2012 de la Coupe africaine de Beach Volley Juniors. Le Togo a été choisi par les responsables du Beach Volleyball africain pour organiser du 28 Juin au 02 Juillet 2012 la phase finale de la Coupe Africaine de Beach Volley Juniors Hommes et Dames. Le choix des plages togolaises fait suite à la bonne organisation des phases zonales de la coupe continentale des seniors l'année dernière à Lomé. C'est un choix qui confirme la confiance que les responsables de la Confédération africaine de volleyball (CAVB) ont placé en la Fédération Togolaise de Volleyball (FTVB) qui se professionnalise de plus en plus dans son fonctionnement.

Cette compétition qui réunira des jeunes joueurs des deux sexes nés à partir de 1992 connaîtra la participation de 16 pays y compris le Togo lui-même. Il s'agit de la Guinée Conakry, le Sénégal, le Cap Vert, la Sierra Leone, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, le Gabon, le Burundi, l'Ouganda, le Kenya, l'Afrique du sud, la Namibie, les Iles Maurice et les Comores chez les juniors hommes. Du côté des dames, on a la Guinée Conakry, le Sénégal, le Cap Vert, la Sierra Leone, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, le Gabon, le Burundi, l'Ouganda, le Kenya, l'Afrique du sud, le Rwanda, le Zimbabwe et le Madagascar. Toutes ces équipes vont se mesurer dans les phases de groupe avant de dégager les représentants de l'Afrique à la prochaine coupe du monde de la catégorie en Août prochain. Les six premières équipes chez les hommes comme chez les dames seront qualifiées pour la Coupe du Monde juniors du Beach Volleyball, the «2012 FIVB SWATCH Junior World Championships» qui se tiendra au Canada du 29 Août au 2 Septembre 2012.

Didier ASSOGBA

Projecteurs sur le Slam

UN GENRE MUSICAL EN PLEIN ESSOR AU TOGO

Né d'une idée du poète américain Marc Smith en 1986, le slam peut se définir comme un art oratoire qui a pour but de rendre la lecture de poèmes à la fois moins ennuyeuses et moins élitistes. L'arrivée de ce genre musical au Togo reste encore à expliquer, mais on peut simplement dire que cette musique a suscité plein d'engouement au sein de la jeunesse togolaise déjà à partir de 2010. Aujourd'hui, à part les artistes slameurs d'autres pays, on écoute également les singles slam haut de gamme des artistes togolais comme Kaporal Wisdom, Will Poète, Eniyam, Tesco, Ablamesfo et bien d'autres encore sur les médias de la place. On dénombre aussi une trentaine de slameurs et slameuses qui font des prestations spectaculaires avec l'ovation du public.

Contrairement aux nouveaux concepts musicaux taxés par les personnes âgés de signes criards de dépravation des mœurs, le slam reçoit la bénédiction des personnes de toutes les tranches d'âges. Même les illettrés ne sont pas en marge car les slameurs leurs servent déjà des sons slam avec des textes de nos langues nationales. A l'heure où la population et surtout la jeunesse s'investit de moins en moins dans la lecture, le slam se dresse comme un canal idéal par lequel la jeunesse rentre en contact avec des textes poétiques tout en cherchant même à les avoir au bout des lèvres. « Avec la poésie, il faut aller chercher le bouquin pour découvrir les poèmes qui s'y trouvent. Alors que les gens s'intéressent peu à peu à la lecture et s'accrochent plutôt à la musique. Un jeune peut écouter de la musique du matin jusqu'au soir mais il ne pourra pas s'accrocher à un recueil de poème durant cette même période. » Explique Kaporal Wisdom, lauréat de la catégorie Slam du Hot Jam édition 5 de l'année dernière.

Ce genre musical considéré comme un mouvement artistique, porteur de valeurs telles que l'ouverture d'esprit, le partage, la liberté d'expression et le dépassement des barrières sociales, souffre cependant d'un cruel problème d'investissement. Bon nombre de slameurs ont des textes qui dorment dans leurs tiroirs, faute de moyens pour rentrer en studio. Au nom de la promotion de la musique togolaise, les bonnes volontés sont invitées à ouvrir leurs portes à ces talentueux artistes qui ont l'ardent désir de faire flotter le drapeau togolais même sur des scènes internationales. A entendre Kaporal Wisdom, un spectacle 100% slam pourra faire le plein du stade de Kégué si chacun envoie sa modeste contribution à l'enracinement de ce genre musical au Togo.

London KAWANA (Stagiaire)

Togotelecom

INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

À compter du 1er Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux !

FACTURATION AU VOLUME		
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j

Prix de la clé HELIM Nomade : 24 995 F TTC

FACTURATION À LA DURÉE	
TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée (suppression d'heure creuse)

illico le fixe sans fil

Frais de mise en service Internet : 5 900 F TTC

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appellez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY, ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg